

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 43 (1996)
Heft: 10

Artikel: "Nous devons ancrer la protection dans l'esprit et dans les cœurs!"
Autor: Münger, Hans Jürg / Loretan, Willy
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-368819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La revue *Protection civile* en dialogue avec Willy Loretan, président central de l'Union suisse pour la protection civile

«Nous devons ancrer la protection civile dans l'esprit et dans les cœurs!»

Il y a bientôt six mois que le Dr Willy Loretan, avocat et conseiller aux Etats du canton d'Argovie, assume la présidence de l'Union suisse pour la protection civile (USPC). A l'unanimité, les délégués de l'association ont nommé le successeur du conseiller aux Etats lucernois Robert Bühler en la personne de Willy Loretan, notre interlocuteur, né en 1934 dans le Haut-Valais et bourgeois d'honneur de Zofingue.

INTERVIEW: HANS JÜRIG MÜNGER

Monsieur Loretan, les délégués de l'USPC se sont sentis les bienvenus à Zofingue le 4 mai. Etes-vous fier du canton d'Argovie et de sa protection civile?

Oui, bien sûr. Je dois cependant ajouter que c'est du travail précieux que fournit la protection civile dans l'ensemble de notre pays que je tire toute ma fierté. Je connais bien la protection civile, dans une certaine mesure parce que, depuis longtemps, je collabore au sein du comité de l'association de la protection civile du canton d'Argovie. Je m'intéresse particulièrement aux sujets qui touchent la protection civile et ses partenaires mais aussi à la politique suisse de la sécurité vue de manière générale. Je m'engage énergiquement lorsque de telles questions sont débattues, le cas échéant également au Conseil aux Etats.

Lors de votre élection, vous avez insisté sur le fait que l'USPC et ses sections cantonales devaient mettre l'accent principal sur le recrutement de nouveaux membres, la propagande et le travail dans le secteur public. En ce qui concerne le recrutement, avouons que la réforme 95, avec la réduction du nombre de personnes astreintes qu'elle a entraînée, n'a en rien simplifié cette tâche.

C'est vrai. Cependant, c'est pour nous une raison supplémentaire de s'engager! Chacune de nos 19 sections, divers cantons et l'Office fédéral de la protection civile soutiennent intensément les travaux de propagande ainsi que les activités relevant du



PHOTOS: H. J. MÜNGER

Au palais fédéral, je lutte depuis longtemps contre la tendance à enlever de plus en plus ses moyens à la protection civile. A l'échelon fédéral, la protection civile a en fin de compte réduit ses dépenses de plus de 40 % depuis le début des années 90. Aucune institution fédérale ne peut présenter un tel résultat.

secteur public. Nous sommes reconnaissants de cet appui. Lors de cours fédéraux et cantonaux par exemple, on a soin de présenter l'USPC, elle qui se fait connaître également lors de foires et expositions. Pour l'instant, on mène une vaste campagne de propagande au profit de l'USPC dans les régions de Suisse centrale qui ne disposent pas encore d'une section. Dans le Jura, la fondation d'une section est projetée. De nouvelles structures dans nos

sections sont très prometteuses en matière de propagande. Enfin, ne venant pas en dernière position, et malgré ses mesures d'économie, notre revue *Protection civile* n'a rien laissé de côté.

Une récente enquête a prouvé à nouveau que les citoyennes et citoyens suisses estiment la présence de leur protection civile. Un certain genre de médias cependant prédisent à la protection civile des courants glaciaux.

Depuis des années, quatre cinquièmes de la population s'expriment de manière favorable à l'égard de la protection civile. Pour ma part, cette admirable appréciation que nos concitoyennes et concitoyens apportent envers le travail de la protection civile pèse beaucoup plus que par exemple les mauvais augures des journaux qui ne demandent pas mieux que la disparition immédiate de la défense du pays. Pour moi, il est clair que la protection civile n'offre pas une image idéale dans tous les domaines. Cependant, on tire un enseignement de chaque faute et l'on s'efforce d'améliorer les choses. L'instruction nous sert d'exemple. Grâce à la réforme que

nous avons connue à tous les échelons, on a pu dispenser une instruction efficace et peu onéreuse.

A propos des frais: la protection civile revient à peine à 80 francs par personne et par année. En comparaison, les médicaments nous reviennent à sept fois, les assurances privées même à soixante fois ce montant. Mais sincèrement, en ce qui concerne les économies à la protection civile, n'y a-t-il pas une faute quelque part lors des réductions budgétaires euphoriques auxquelles procède le Parlement chaque année?

Au palais fédéral, je lutte depuis longtemps contre la tendance à enlever de plus en plus ses moyens à la protection civile. A l'échelon fédéral, la protection civile a en fin de compte réduit ses dépenses de plus de 40 % depuis le début des années 90. Aucune institution fédérale ne peut présenter un tel résultat. De nouvelles réductions financières apporteront des problèmes dans le domaine de l'instruction et dans celui de l'équipement. Une telle mesure serait la chose la plus stupide qu'on puisse imaginer. Aujourd'hui, les dépenses et les éclosions les plus importantes devraient enfin être mises sur la table pour permettre d'en examiner les priorités et les charges qui datent de longtemps. En fin de compte, sécurité ne signifie pas seulement sécurité sociale mais aussi et avant tout protection élémentaire de la personne et de la vie tout comme celle des biens de la population. Qu'on consacre à cette tâche à peine 0,3 % du total des dépenses nationales se justifie même dans une période où s'imposent de durs sacrifices.

Pour la majorité des conseillers nationaux, un degré de protection de 90 % dans le domaine des ouvrages de protection est considéré comme exagéré. En votre qualité de conseiller aux Etats, partagez-vous cet avis?

Non, certainement pas. Moyennant de gros efforts, une telle mesure apporterait une économie relativement modeste d'un demimillion de francs et ceci sur le dos des petites communes au budget déjà modeste.

En ce qui concerne l'avenir de la protection civile, le chef du DMF Adolf Ogi veut annexer l'Office fédéral de la protection civile au Département fédéral de sécurité déjà planifié. Dernièrement, les responsables de la protection civile ont pris connaissance avec aigreur des déclarations

du ministre des affaires militaires (cantonisation de la protection civile, etc.). La protection civile devrait-elle vraiment être engagée seulement selon le principe «déblayer et reconstruire»?

Selon moi, il est adéquat et économique d'arriver à une collaboration plus intense

plus en plus en première instance à l'échelon politique au lieu de ne réagir que lorsque le chariot est déjà chargé.

Notre société change. Des valeurs qui comptaient il y a dix ans comptent peu aujourd'hui. L'égoïsme individuel a pris de



Il me semble que la protection civile pourrait vraiment montrer plus de confiance en elle-même et agir de plus en plus en première instance à l'échelon politique au lieu de ne réagir que lorsque le chariot est déjà chargé.

entre les partenaires en matière d'aide en cas de nécessité. Je suis par contre opposé à toute mesure visant à enlever à la protection civile ses tâches opérationnelles. J'estime que le nouveau plan directeur a donné à la protection civile une signification plus importante. Jusqu'à présent, le déroulement de l'intervention en cas de catastrophe et d'autres secours urgents, où l'armée apparaît en troisième position, a fait ses preuves. Il me semble que la protection civile pourrait vraiment montrer plus de confiance en elle-même et agir de

l'ampleur alors que le travail au profit de la société a perdu son importance. Croyez-vous que l'appui que la population apporte à la protection civile sera le même si la morte-saison économique, qu'on connaît depuis des années, se maintient ou s'intensifie?

Je suis convaincu de l'avenir de notre protection civile si, malgré nos difficultés financières, nous continuons à nous engager entièrement au profit de notre prochain lors de catastrophes et d'autres cas de nécessité. Sans provoquer de frais importants, nous avons souvent prouvé notre efficacité lors de diverses interventions. Les catastrophes, qu'elles soient naturelles ou dues à la civilisation, surgissent toujours lorsque l'on s'y attend le moins. C'est pourquoi il faut garder l'œil ouvert. Collaborons tous à garder à la protection civile son rôle d'élément central lors de l'aide en cas de catastrophe et de secours urgents. Que cette image reste ancrée dans l'esprit et dans le cœur de nos concitoyennes et concitoyens!

Monsieur Loretan, nous vous remercions de cet entretien. ▀